

## ASSEMBLEE DU 12 Décembre 2016

<b>Appel</b>	<p>M. Beuchat, Président, ouvre la séance à 18 h.30. 73 membres ont été convoqués, 63 membres sont présents, le quorum est atteint.</p>
<b>Nouveaux membres</b>	<p>9 nouveaux membres ont été assermentés.</p>
<b>Modification ordre du jour</b>	<p>Suite à la demande d'un conseiller, M. Beuchat propose une modification de l'ordre du jour. L'assemblée donne son accord. Modification adoptée.</p>
<b>Procès-verbal</b>	<p>Le procès-verbal est lu et accepté à l'unanimité moins 13 abstentions.</p>
<b>Communications de la Municipalité</b>	<p>Le Syndic salue l'assemblée. Concernant à la fermeture de la poste de Villars-Ste-Croix, M. Wyss informe que plusieurs propositions sont en discussion.</p> <p>Mme Baudenbacher donne plusieurs informations sur les manifestations de fin d'année.</p> <p>Mme Marendaz informe que les cars postaux fonctionnent. Eau : 2 fuites ont été trouvées et réparées. Un contrôle de toutes les vannes d'entrée dans les propriétés se fera en 2017.</p> <p>M. Marelli : une benne d'encombrants a été installée à la déchèterie. La Municipalité a décidé d'annuler le ramassage des déchets encombrants, la dernière tournée est prévue le 27 janvier 2017.</p> <p>D'autre part, M. Marelli relève l'incivilité excessive à la déchèterie, merci à tous de faire un effort.</p> <p>M. Berthoud revient sur le stationnement. La phase répressive est entrée en vigueur début décembre. Des amendes sont distribuées.</p> <p>En ce qui concerne l'auberge, le tenancier la quittera définitivement le 1<sup>er</sup> avril 2017. Diverses idées voient</p>

le jour pour le futur aménagement de cet immeuble.

**Diverses questions  
à la Municipalité**

M. Vaney demande s'il pourrait y avoir un passage des déchets encombrants 2 fois par an.

M. Marelli : à voir dans le futur.

M. Hartmann : possibilité de faire une place de parc pour handicapés aux abords de la grande salle.

M. Wyss prend note.

**Préavis 12/2016  
Demande de crédit de  
Fr. 2'600'00.- pour l'achat  
des parcelles 10/400 + un  
crédit de Fr. 400'000.- à  
titre de mise en œuvre des  
plans et des dossiers de  
soumissions**

M. Wyss informe l'assemblée que le permis de construire a été délivré le 7.12.2016. Il y a eu 2 oppositions qui ont été levées.

**Commission gestion-finances**

M. J.-G. Pahud lit le rapport de la commission du 4.12.2016

**Préavis 12/2016 : proposition de refuser le préavis**

**Commission ad hoc du Conseil Général**

M. Ludovic Blatti lit le rapport de la commission du 21.11.2016

**Préavis 12/2016 : proposition d'accepter le préavis**

M. Wyss a approché divers conseillers, ils sont tous unanimes quant à la rentabilité et à la viabilité du projet.

M. Girard parle de rentabilité marginale et demande si l'on peut avancer des chiffres précis en %.

M. Alfred Wyss a regardé le projet sous l'angle du plafond d'endettement. Il propose de refuser le préavis.

M. Wyss, syndic, mentionne que le financement de l'étude a été payé cash et que prendre une hypothèque a aussi pour résultat l'acquisition d'un patrimoine.

M. Formica remarque que l'on ne parle que de finances, mais que l'aspect du village est aussi primordial.

Densité très respectueuses. ISOS d'accord.  
Un réel patrimoine pour la commune.

Prévisions faites par M. Mulhauser, loyers abordables,  
pas de rentabilité exagérée.

M. Pauli demande qui a eu connaissance de cette  
étude ?

Le Syndic répond que l'étude a été faite en mars  
2015 et que depuis le projet est concret et définitif.

M. Beuchat résume en disant :

Pour accord : Fr. 3'000'000.-

En cas de refus perte nette : Fr. 560'000.-.

M. Buttin, mentionne que ces appartements pourront  
toujours être vendus.

M. Beuchat propose de mettre ce préavis 12/2016 à la  
votation :

Oui : 46      Non : 17      Abstentions : 5

Le préavis 12/2016 est accepté

M. Wyss remercie le Conseil Général pour la confiance  
qu'il donne à la Municipalité.

### **Préavis 13/2016**

**Répartition intercommunale  
des rentrées fiscales (et  
charges y relatives) des  
entreprises sises dans la  
zone industrielle**

**« En Fara »**

M. Wyss indique que la Sté OI s'est installée sur le site  
et que toute la fiscalité a été reportée sur Vufflens-  
la-Ville. La convention passée en 1973 doit être  
respectée. Les communes de Vufflens-la-Ville et  
Villars-Ste-Croix sont d'accord pour accepter  
l'Avenant à la Convention passée en 1973.

Commission gestion-finances :

M. J.-P. Vaney donne lecture du rapport de la  
commission du 28 novembre 2016.

Mise en votation du préavis 13/2016

Oui : à l'unanimité

### **Préavis 11/2016**

**Budget 2017 communal  
Budget 2017 (EIEVMV)  
(entente)**

Commission gestion-finances :

M. Dominé lit le rapport de la commission pour le  
budget communal, daté du 28 novembre 2016

M. Girard demande un inventaire du trafic réel des bus par rapport à notre village.

M. Wyss répond qu'il s'agit d'un mal nécessaire pour Mex et que la commune offre un soutien financier pour 2 ans.

Mise en votation du préavis 11/2016 - budget communal  
Oui : 64 Non : 0 Abstentions : 3

Commission EIEVMV :

M. J.-G. Pahud donne lecture du rapport de la commission, daté du 2 novembre 2016

Mise en votation du préavis 11/2016 - budget EIEVMV  
Oui : à l'unanimité Non : 0 Abstention : 1

**Propositions  
individuelles et divers**

M. Girard demande s'il serait possible d'avoir des informations sur les valeurs énergétiques et sur le rendement d'énergie d'une centrale thermique à bois.

M. Graul : demande à Mme Baudenbacher de se renseigner sur les franchises d'assurance maladie pour les personnes à bas revenus.

Séance levée à 20 h.30

Le Président   La Secrétaire 